
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 13 janvier 2020 à 19 h
815, rue Bel-Air, salle 02-101**

MEMBRES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT PRÉSENTS :

M. Benoit Dorais, maire d'arrondissement
M. Alain Vaillancourt, conseiller d'arrondissement
M. Craig Sauvé, conseiller de ville
Mme Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville
Mme Sophie Thiébaud, conseillère d'arrondissement

MEMBRES DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE PRÉSENTS :

M. Benoit Dagenais, directeur d'arrondissement
Mme Daphné Claude, secrétaire d'arrondissement substitut
M. Éric Boutet, directeur - Aménagement urbain et patrimoine
Mme Stéphane-Sophie Cardinal, directrice - Culture, sports, loisirs et développement social
M. Claude Dubois, directeur - Travaux publics
Mme Yasmine Sardouk, directrice - Services administratifs (par délégation)
Jean-Marc Schanzenbach, commandant - Service de police de la Ville de Montréal poste de quartier 15

10.01 - Ouverture de la séance

Le président déclare la séance ouverte à 19 h 06.

Le président demande une minute de silence à la mémoire des 176 victimes de l'écrasement d'un avion de ligne ukrainien, le 8 janvier dernier. Deux des passagers étaient notamment membres de la communauté de l'École de technologie supérieure.

CA20 22 0001

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

CA20 22 0002

Approbation des procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 5 septembre 2019, à 18 h 30, et le 9 décembre 2019, à 19 h

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adopter les procès-verbaux des séances du conseil d'arrondissement tenues le 5 septembre 2019, à 18 h 30, et le 9 décembre 2019, à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.03

10.04 - Période de commentaires des élus**Le maire Dorais aborde les sujets suivants :**

1. Imagine Van Gogh à l'Arsenal – 150 billets offerts aux élèves de l'arrondissement;
2. PDQ 15 : bienvenue au nouveau commandant;
3. Mois de l'histoire des Noirs : 29^e édition – l'arrondissement est le berceau de la communauté noire anglophone suite à l'arrivée du chemin de fer – lieu important pour le jazz avec des artistes de renommée internationale - programmation riche et variée, à suivre sur les réseaux sociaux : hommage à Daisy Peterson Sweeney – inauguration à venir d'un parc rénové avec échecs en plein air et piano public;
4. Vœux pour l'année 2020.

Le conseiller Vaillancourt aborde les sujets suivants :

1. Remerciements à la Direction des travaux publics pour la gestion du dernier épisode météorologique – chargement de neige à venir ;
2. 1^{er} février : jeux du Sud-Ouest au centre Gadbois;

La conseillère Sigouin aborde les sujets suivants :

1. Dossier en 20.04 : octroi de 500 \$ à l'école Charles-Lemoine – bourses disponibles pour les écoles primaires et secondaires de l'arrondissement;
2. 15 février : fête de quartier dans Ville-Émard-Côte-Saint-Paul;
3. 4 projets architecturaux sont inscrits à l'ordre du jour;
4. Commission sur le développement urbain et économique et l'habitation : consultation sur les locaux commerçants vacants – consultation dans chaque arrondissement – 20 janvier pour l'arrondissement;
5. Annonces.

Le conseiller Sauvé aborde les sujets suivants :

1. Vœux pour l'année 2020;
2. Importance des conséquences du changement climatique (incendie en Australie, déluge en Indonésie, inondations à Montréal, importance du verglas,...) : actions concrètes nécessaires – importance des actions locales comme le verdissement de rue (dossier en 40.08).

La conseillère Thiébaud aborde les sujets suivants :

1. Dossier en 40.08 : fermeture de la rue d'Yamaska – une des 6 ruelles vertes financées en 2019 – objectif de réduire les îlots de chaleur, de mieux gérer les eaux de ruissellement et de créer des liens de sociabilité – dévoilement du plan climat de la Ville de Montréal au printemps 2020 : objectif d'adapter le territoire aux changements climatiques;
2. Dossier en 20.02 : politique de l'enfant – enveloppe provenant de la ville-centre – objectif d'offrir des environnements favorables aux moins de 17 ans – il s'agit d'un financement supplémentaire pour l'année 2019;
3. Commission de la sécurité publique : dépôt du rapport annuel sur les consultations en lien avec le profilage racial;
4. Vœux pour l'année 2020.

10.05 - Période de questions et commentaires du public**Monsieur François Arteau : aménagement du parc Angrignon**

Monsieur est le président des Amis du parc Angrignon. Il constate qu'il y a eu peu d'investissement dans le parc Angrignon, ces dernières années. Il souhaite savoir quelle est la vision du conseil pour le développement du parc et quelles sont les démarches qui sont effectuées auprès de la ville-centre.

Le maire Dorais et le conseiller Vaillancourt répondent.

Question répondue sur place.

Monsieur Alix Montagano : station du REM à Griffintown

Monsieur aimerait connaître la position du conseil sur le nom proposé par la mairesse de Montréal pour la station du REM située dans Griffintown.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

Monsieur Neal Mukherjee : impact du terrain fédéral pour l'Arrondissement

Monsieur aimerait savoir si l'impact du déneigement et des déchets situés sur le long du canal de Lachine est pris en compte dans le calcul du budget de l'Arrondissement. Il demande aussi si le gouvernement fédéral paie des impôts fonciers ou équivalents à l'Arrondissement.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

Monsieur Pierre Marcoux : pôle hivernal au bassin Peel

Monsieur demande s'il serait possible de prolonger la piste de ski de fond afin de pouvoir relier le centre Gadbois et le bassin Peel.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

Monsieur Charles Leclair : dangerosité de l'intersection Eleanor et William

Monsieur explique qu'à l'intersection des rues Eleanor et William, il y a beaucoup de circulation de transit. Il précise également qu'il y a une COOP familiale à proximité avec de nombreux enfants. Il souhaite savoir s'il y a un projet de sécuriser, avec l'implantation de panneaux d'arrêts ou de traverses piétonnes cette intersection dans un futur proche.

Le maire Dorais répond.

Suivi à faire par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : évaluer l'état de la sécurité de l'intersection et vérifier les travaux à venir.

Monsieur demande également si l'amélioration des services (CPE, CLSC, garderies) dans le quartier est prévue.

Le maire Dorais répond.

Question répondue sur place.

CA20 22 0003

Période de questions et commentaires du public

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

De prolonger la période de questions pour une période de 30 minutes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.05

10.05 - Période de questions et commentaires du public

Monsieur Jeffrey Pocora : déneigement sur le territoire et SRRR

Monsieur aimerait savoir pourquoi la neige est tout le temps poussée contre les voitures lors du déneigement. Monsieur explique aussi que certains déneigeurs poussent la neige dans les places réservées aux détenteurs de vignettes.

Le conseiller Sauvé répond.

Suivi à faire par la Direction des travaux publics : expliquer au citoyen les pratiques de déneigement à l'arrondissement.

Monsieur Steven Ladouceur : gestion des permis

Monsieur explique qu'il a des problèmes avec le propriétaire des immeubles adjacents à sa propriété. Il aimerait savoir pourquoi l'arrondissement ne se conforme pas à la législation provinciale, comme par exemple l'envoi des lettres de déclaration de travaux à la Régie du bâtiment.

Le maire Dorais répond.

Suivi à faire par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine : vérifier si l'arrondissement se conforme à la réglementation quand à l'envoi des déclarations de travaux à la Régie et communiquer avec le citoyen pour l'informer.

10.06 - Dépôt du rapport de suivi des requêtes de citoyens

Le maire rappelle que le rapport est versé sur le site internet de l'arrondissement.

10.07 - Dossiers concernant l'arrondissement inscrits au conseil municipal et au conseil d'agglomération

Le maire mentionne les dossiers concernant l'arrondissement qui sont inscrits pour adoption par le conseil municipal ou le conseil d'agglomération au mois de décembre.

10.08 - Calendrier des commissions du conseil municipal et du conseil d'agglomération - CA

Le maire fait la lecture des commissions qui siégeront au mois de janvier.

10.09 - Commentaires du public - Demande de dérogation mineure relative au niveau à partir duquel la hauteur en mètre d'un bâtiment est mesurée à la verticale, pour les bâtiments situés sur les lots 4 499 011 et 4 499 012 (cadastre du Québec) situés sur l'îlot bordé par les rues du Séminaire, Ottawa, des Bassins et l'allée des Charbonniers (dossier en 40.01)

Aucun commentaire.

CA20 22 0004

Motion soulignant le Mois de l'histoire des Noirs du Québec

Considérant que le Sud-Ouest a invité les représentants de tous les paliers de gouvernement présents sur le territoire à signer la Déclaration sur la diversité visant à reconnaître et à valoriser l'apport de chaque citoyen avec l'intention de créer et de promouvoir les liens avec leurs voisins;

Considérant l'importance des communautés noires dans l'histoire et le développement de la métropole tant au plan culturel, social, sportif et économique;

Considérant l'apport des communautés noires à l'essor et au dynamisme du Sud-Ouest, la communauté noire de la Petite-Bourgogne ayant notamment joué un rôle fondamental dans la naissance et l'évolution du jazz;

Considérant que le Mois de l'histoire des Noirs permet de rapprocher les Montréalaises et les Montréalais de tous horizons;

Considérant que les valeurs véhiculées par le Mois de l'histoire des Noirs rejoignent les valeurs de cohabitation, d'intégration, de mixité sociale et de sensibilisation au vivre-ensemble tel qu'édicté dans le Plan d'action de développement social 2016-2020;

Considérant que l'arrondissement du Sud-Ouest présente durant le Mois de l'histoire des Noirs une riche programmation mettant en valeur des artistes locaux et de renom.

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud, Alain Vaillancourt, Craig Sauvé et Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

Que le Sud-Ouest reconnaisse l'importance des différentes communautés noires et leur apport à la collectivité;

Que le conseil d'arrondissement convie la population du Sud-Ouest et de Montréal à participer en grand nombre aux activités proposées en février soulignant ce 29^e Mois de l'histoire des Noirs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.10

CA20 22 0005

Autorisation d'une dépense maximale de 249 495,75 \$, taxes incluses, et octroi d'un contrat à 9083-0126 Québec inc. (Creusage RL), au montant de 249 495,75 \$, taxes incluses, pour des services d'excavation pneumatique, pour le remplacement de boîtes de service d'eau et le nettoyage de boîtes de vannes, pour une durée de 24 mois (appel d'offres public n° 19-17611) (dossier 1190663004)

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense de 249 495,75 \$, taxes incluses, pour la location d'équipements d'excavation pneumatique, avec opérateur, pour le remplacement de boîtes de service d'eau et le nettoyage de boîtes de vannes, pour une durée de 24 mois, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant;

D'octroyer à 9083-0126 Québec inc. (Creusage R.L.), plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour des services d'excavation pneumatique, pour le remplacement de boîtes de service d'eau et le nettoyage de boîtes de vannes, pour une durée de 24 mois, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 249 495,75 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public n° 19-17611;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.01 1190663004

CA20 22 0006

Addenda - Octroi d'un montant supplémentaire de 22 750 \$ à trois organismes, dans le cadre de la Politique de l'enfant 2019 et approbation des conventions à cet effet (dossier 1195111004)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'accorder un soutien financier de 22 750 \$ \$ aux trois organismes ci-après désignés dans le cadre du Plan d'action 2019 de la Politique de l'enfant, prévu au budget du Service de la diversité sociale et des sports (SDIS) :

Organismes	Projets	Période	Montants
Petite - Bourgogne			
Coalition de la Petite-Bourgogne/Quartier en santé	De nos enfants et de nos familles nous nous occupons !	1 ^{er} septembre 2019 au 31 décembre 2019	5 750 \$
Pointe-Saint-Charles			
Action Gardien, Corporation de développement communautaire de Pointe Saint-Charles	Intervenant.e.s de milieu famille (IMF)	1 ^{er} septembre 2019 au 31 décembre 2019	10 000\$
Ville Émard / Côte Saint-Paul			
Centre d'Aide à la Réussite et au Développement (CARD)	Animations dans ma cour	1 ^{er} septembre 2019 au 31 décembre 2019	7 000 \$

D'approuver les projets de conventions entre la Ville de Montréal et les organismes demandeurs, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;

Et d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par la ville-centre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.02 1195111004

CA20 22 0007

Addenda - Autorisation d'une dépense additionnelle de 133 715,93 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat octroyé à De Sousa, pour la réalisation des travaux de réfection et de construction des trottoirs, de chaussées et de saillies sur diverses rues de l'arrondissement, dans le cadre du programme de réfection routière pour l'année 2019, majorant ainsi la valeur totale de la dépense de 6 648 204,47 \$ à 6 781 920,40 \$, taxes incluses (appel d'offres 211926) (dossier 1190812001)

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dépense additionnelle de 133 715,93 \$, taxes incluses, dans le cadre du contrat octroyé à De Sousa, pour la réalisation des travaux de réfection et de construction des trottoirs, de chaussées et de saillies sur diverses rues de l'arrondissement, dans le cadre du programme de réfection routière pour l'année 2019, majorant ainsi la valeur totale de la dépense de 6 648 204,47 \$ à 6 781 920,40 \$, taxes incluses;

Et d'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites à l'intervention financière. Cette dépense sera entièrement assumée par la Direction des réseaux d'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20.03 1190812001

CA20 22 0008

Octroi, à la demande des élus, de contributions financières non récurrentes au montant de 3 117,95 \$ à divers organismes oeuvrant au sein de l'arrondissement (dossier 1198545003)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

D'octroyer des contributions financières non récurrentes totalisant 3 117,95 \$ aux organismes énumérés ci-dessous, au montant indiqué en regard de chacun d'eux.

Organismes	Projets	Montants
Musée des ondes Émile Berliner	Pour l'achat de 3 billets pour la soirée-bénéfice du 12 décembre 2019	300 \$

Société canadienne du cancer	Pour l'achat d'un bouquet de jonquilles afin de participer à la campagne de la jonquille	80 \$
Fonds du Conseil des arts de la Ville de Montréal	Pour l'achat d'une table afin de participer au déjeuner du 35e Grand Prix le 19 mars 2020	1 170 \$
Centre de Loisirs Monseigneur Pigeon	Afin de soutenir financièrement la fête de Noël des enfants des quartiers St-Paul et Émard du 14 décembre 2019	200 \$
Théâtre B.T.W. Inc.	Pour l'achat d'une demi-page de publicité dans le programme distribué lors du Gala Vision du 1 ^{er} février 2020.	229,95 \$
Commission scolaire de Montréal École Charles-Lemoyne	Pour appuyer financièrement le voyage scolaire à Ottawa pour les élèves du 3 ^e cycle, les 12 et 13 mai 2020.	500 \$
Les Chevaliers de Colomb du conseil de Côte St-Paul no : 3193	Pour l'achat d'une page de publicité dans le calendrier de l'organisme.	300 \$
L'Arche-Montréal Inc.	Pour l'achat et la réalisation des cartes de Noël 2019.	250 \$
Alternatives communautaires d'habitation et d'intervention de milieu (ACHIM)	Correspondant à quatre repas lors de la fête de Noël de l'organisme du 11 décembre 2019	88 \$

Et d'imputer ces dépenses conformément à l'intervention financière. Ces dépenses seront entièrement assumées par l'arrondissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
20.04 1198545003

CA20 22 0009

Dépôt du rapport du directeur faisant état des décisions déléguées pour le mois de novembre 2019 (dossier 1197279029)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt du rapport des décisions déléguées prises dans l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil d'arrondissement, en vertu du Règlement intérieur du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés (RCA14 22009) pour la période du 1^{er} au 30 novembre 2019, de la liste des bons de commandes de moins de 25 000 \$, de la liste des factures non associées à un bon de commande et des virements budgétaires pour la période comptable de novembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
30.01 1197279029

CA20 22 0010

Demande de dérogation mineure relative au niveau à partir duquel la hauteur en mètre d'un bâtiment est mesurée à la verticale, pour les bâtiments situés sur les lots 4 499 011 et 4 499 012 (cadastre du Québec) situés sur l'îlot bordé par les rues du Séminaire, Ottawa, des Bassins et l'allée des Charbonniers (dossier 1198677002)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'autoriser une dérogation mineure au Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest (01-280) afin de permettre que le niveau à partir duquel la hauteur en mètre d'un bâtiment est mesurée à la verticale soit établi du côté de la voie publique la plus élevée sur l'ensemble des lots 4 499 011 et 4 499 012 (cadastre du Québec), au lieu d'être établi sur une profondeur maximale de 35 mètres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
40.01 1198677002

CA20 22 0011

Adoption - Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement (C-4.1) à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest (dossier 1193172011)

Attendu qu'il est requis de rendre conforme le plan du réseau artériel administratif de la Ville de Montréal dans le Règlement sur la circulation et le stationnement (C-4.1) à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest;

Considérant qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil d'arrondissement du 9 décembre 2019;

Considérant que le projet de règlement a été déposé lors de la séance du conseil d'arrondissement du 9 décembre 2019.

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement (C-4.1) à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, qu'il soit numéroté RCA20 22001 et qu'il soit promulgué conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.02 1193172011

CA20 22 0012

Adoption - Projet particulier d'occupation pour l'immeuble situé au 950, chemin des Moulins (Distillerie Sazerac) (dossier 1194334007)

Considérant l'avis favorable du Comité consultatif d'urbanisme du 30 septembre 2019;

Considérant que le projet respecte les critères d'évaluation et peut être autorisé en vertu du Règlement sur les Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA04 22003);

Considérant l'assemblée publique de consultation du 20 novembre 2019;

Considérant que les dispositions susceptibles d'approbation référendaire contenues au second projet de résolution n'ont fait l'objet d'aucune demande valide de la part des personnes intéressées afin qu'un projet de résolution qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adopter, en vertu du Règlement sur les Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA04 22003), une résolution autorisant une occupation commerciale pour l'immeuble situé au 950, chemin des Moulins, selon l'autorisation et les exigences suivantes :

Autorisation:

- Autoriser les usages « Vins et spiritueux » et « Salle d'exposition » de la catégorie d'usages C.4 pour une superficie maximale de 1 000 m² pour l'ensemble de ces usages dans l'établissement;

Exigences :

- Exiger un taux de verdissement minimal de 25 % du terrain;
- Exiger la plantation de 10 arbres d'un DHP égal ou supérieur à 5 cm sur le terrain;
- Exiger, pour une approbation en vertu du Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA07 22019), que le critère d'évaluation suivant s'additionne à ceux déjà applicables au projet :

- que l'aménagement de l'aire de stationnement prévoit des aménagements pour la gestion des eaux de ruissellement;
- Exiger, pour une approbation en vertu du Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA07 22019), le dépôt d'un plan de commémoration;

Nonobstant les exceptions ci-dessus décrites, le projet devra se conformer en tout point à la réglementation applicable;

D'obliger le propriétaire à respecter les conditions prévues ci-dessus et, à défaut de se conformer aux obligations résultant de la présente résolution, les dispositions pénales du Règlement sur les Projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble s'appliquent;

Les travaux visés par la présente résolution devront débuter dans les 60 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. En cas de non-respect de cette exigence, les autorisations prévues à la présente résolution seront nulles et sans effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.03 1194334007

CA20 22 0013

Appui au Règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils 1512, de la Ville de Westmount (dossier 1198679002)

Attendu que le Règlement 1512 s'harmonise avec notre Règlement RCA13 22002;

Attendu que le Règlement 1512 permet la continuité des parcours de camions entre l'arrondissement du Sud-Ouest et celui de la Ville de Montréal-Ouest tout en assurant la quiétude de nos quartiers résidentiels respectifs.

Il est proposé par Alain Vaillancourt

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'appuyer l'adoption du Règlement relatif à la circulation des camions et des véhicules outils 1512 de la Ville de Westmount, conformément à la politique du ministère des Transports du Québec (MTQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.04 1198679002

CA20 22 0014

Adoption d'une ordonnance autorisant le bruit lors de l'exécution de travaux d'installation de fibre optique, sur le boulevard Robert-Bourassa entre les rues Notre-Dame Ouest et Wellington en dehors des plages horaires prescrites au Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3) à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, du 14 au 24 janvier 2020 (dossier 1192932003)

Attendu qu'en vertu de l'article 20, du Règlement sur le bruit (R.R.V.M. chapitre B-3) de l'arrondissement du Sud-Ouest, il est possible d'autoriser des travaux en dehors des plages horaires prescrites;

Considérant que les travaux ne peuvent être réalisés durant les jours de semaine sans affecter la circulation dans ce secteur.

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Craig Sauvé

ET RÉSOLU :

D'adopter une ordonnance autorisant le bruit lors de l'exécution de travaux d'installation de fibre optique sur la rue de Nazareth entre les rues Notre-Dame Ouest et Wellington en dehors des plages horaires prescrites au Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3) à l'égard du territoire de l'arrondissement du Sud-Ouest, du 14 au 24 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.05 1192932003

Il est proposé par le conseiller Craig Sauvé, appuyé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, de réunir pour fins d'études les articles 40.06 à 40.08 de l'ordre du jour.

CA20 22 0015**Ordonnance - Exemption en matière d'unité de stationnement pour l'immeuble situé au 275-281, rue Beaudoin (dossier 1198678003)**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'adopter une ordonnance, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984, modifié), exemptant le propriétaire de l'immeuble situé au 275-281, rue Beaudoin, de l'obligation de fournir deux (2) unités de stationnement ;

Et d'imputer la recette au fonds de compensation de stationnement, conformément aux informations inscrites à l'intervention financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.06 1198678003

CA20 22 0016**Ordonnances - Événements publics (dossier 1196748005)**

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'autoriser les ordonnances nécessaires pour les événements suivants, conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel :

Événements	Lieux	Dates
Burgundy on ice	Parc Vinet	8 février 2020 de 12 h à 17 h En cas d'intempéries : remis au 15 février 2020
Fête hivernale VECSP	Parc Campbell	15 février 2020 de 13 h à 16 h En cas d'intempéries : remis au 22 février 2020

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20);
- Règlement d'urbanisme (01-280, chapitre IV, article 531 (1^o), (3^o)).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.07 1196748005

CA20 22 0017**Adoption d'une ordonnance déterminant la fermeture à la circulation véhiculaire de la rue d'Yamaska, entre les rues Notre-Dame Ouest et Sainte-Marie (dossier 1193172013)**

Attendu qu'en vertu de l'article 3, paragraphe 8 du Règlement sur la circulation et le stationnement (C-4.1) de l'Arrondissement du Sud-Ouest, il est possible de prohiber avec ou sans exception, la circulation de tout véhicule routier dans les chemins qu'il désigne, à condition que cette prohibition soit indiquée par une signalisation ou par des agents de circulation;

Attendu que la fermeture de la rue d'Yamaska contribue à l'accroissement de la sécurité, à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens du secteur et à la transformation d'un îlot de chaleur en îlot de fraîcheur.

Il est proposé par Craig Sauvé

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

D'adopter une ordonnance déterminant la fermeture à la circulation véhiculaire de la rue d'Yamaska, entre les rues Notre-Dame Ouest et Sainte-Marie;

Et d'installer l'ensemble de la signalisation requise à cette fermeture de rue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.08 1193172013

Il est proposé par la conseillère Anne-Marie Sigouin, appuyé par le conseiller Alain Vaillancourt, de réunir pour fins d'études les articles 40.09 à 40.12 de l'ordre du jour.

CA20 22 0018

Addenda - Approbation de nouveaux plans (PIIA) - Projet de construction de l'immeuble situé au 1720, rue du Canal (dossier 1124824015)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Sylvain Simard - Architecte, déposés et estampillés en date du 11 novembre 2019, par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis de transformation de l'immeuble situé au 1720, rue du Canal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.09 1124824015

CA20 22 0019

Approbation de plans (PIIA) - Projet de construction pour l'immeuble situé au 215-225, rue Murray (dossier 1198504006)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Maurice Martel architecte, déposés et estampillés en date du 28 novembre 2019, par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis pour l'agrandissement du bâtiment situé au 215-225, rue Murray.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.10 1198504006

CA20 22 0020

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation du bâtiment situé au 5651, rue Hadley (dossier 1198504004)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Plani Studio, déposés et estampillés en date du 21 novembre 2019, par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis pour l'agrandissement du bâtiment situé au 5651, rue Hadley.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.11 1198504004

CA20 22 0021

Approbation de plans (PIIA) - Projet de transformation du bâtiment situé au 5659, rue Hadley (dossier 1198504005)

Il est proposé par Anne-Marie Sigouin

appuyé par Alain Vaillancourt

ET RÉSOLU :

D'approuver, conformément au Règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), les plans préparés par Plani Studio, déposés et estampillés en date du 21 novembre 2019, par la Direction de l'aménagement urbain et du patrimoine, accompagnant une demande de permis pour l'agrandissement du bâtiment situé au 5659, rue Hadley.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.12 1198504005

CA20 22 0022

Nomination de la présidente du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour un mandat de 2 ans (dossier 1198678004)

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Sophie Thiébaud

ET RÉSOLU :

De nommer Anne-Marie Sigouin, conseillère de ville du district Saint-Paul-Émard-Saint-Henri-Ouest à titre de présidente du Comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans, à compter du 13 janvier 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

51.01 1198678004

CA20 22 0023

Dépôt de procès-verbaux de correction signés par la secrétaire d'arrondissement (dossier 1197279030)

Il est proposé par Sophie Thiébaud

appuyé par Anne-Marie Sigouin

ET RÉSOLU :

De prendre acte du dépôt des procès-verbaux de correction signés par la secrétaire d'arrondissement et des résolutions CA19 220089 et CA19 220334 corrigées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

60.01 1197279030

70.01 - Période de questions et d'informations réservée aux conseillers

Aucun commentaire.

70.01

À 20 h 46, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, le maire déclare la séance levée.

Benoit Dorais
Maire d'arrondissement

Daphné Claude
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 10 février 2020.

Initiales Daphné Claude